

Conclusion: Le chemin en avant

PAUL TAYLOR, PROGRAMME DE GESTION URBAINE,
ONU

Que la conférence Sécurité urbaine - Sécurité pour tous ait eu lieu en Afrique du Sud n'est pas coïncidence car ce pays est actuellement considéré comme un chef de file des pays en voie de développement. L'assistance à la conférence de représentants des hémisphères Nord et Sud prouve que nous avons beaucoup de choses à apprendre les uns des autres. Des pays peuvent être à des niveaux de développement économique différents sans pour autant se différencier des points de vue de l'imagination et de l'innovation. L'objet de cette réunion n'était pas seulement d'échanger des idées, mais aussi d'établir des points de référence et de faire avancer l'ordre du jour de la prévention du crime.

Il n'existe nul doute sur le rôle clef joué par les villes dans la prévention du crime, mais, si elles veulent agir de façon efficace, les villes ne peuvent plus continuer comme avant. Elles doivent engager un dialogue actif avec le public pour identifier les priorités. Il ne s'agit plus uniquement de la «participation», mais de «partenariats» et c'est cela qui fera la différence essentielle.

Ecouter le public et lui rendre des comptes représente une nouvelle façon de faire. Cette procédure touche à l'essentiel de l'idée des Villes plus sûres - la reconstruction du capital civique - les valeurs partagées dans le cadre desquelles nos villes peuvent fonctionner dans un environnement sûr. Si tous les acteurs collaborent dans un respect mutuel fondé sur des relations d'égalité, il sera possible de rétablir les valeurs communes qui ouvrent le chemin à une vraie communication.

Où aller d'ici? Le Organisation des Nations Unies, en tant qu'organisme, se réinvente et se réforme. Un de ses avantages clefs est sa capacité de formuler des ordres du jour internationaux, en poussant les gens à la réflexion et en distillant les préoccupations à partir

de commentaires. L'ONU peuvent également aider à créer un consensus et à propager de nouvelles normes et de nouveaux standards et principes de comportement. En collaborant avec autrui, que cela soit des gouvernements ou des communautés, nous pouvons avancer dans la voie de rendre nos villes, nos pays et notre planète plus sûrs.

AZHAR CACHALIA, SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ, AFRIQUE DU SUD

Quand je vous ai adressés au cours de la première journée de cette conférence, j'ai parlé du chemin qui a mené jusqu'à Johannesburg et j'ai noté la longueur de ce voyage. Aujourd'hui, la direction à prendre me paraît beaucoup plus claire, mais il est également clair que la Conférence de Johannesburg ne représente qu'un jalon important – que nous sommes en effet engagés dans un processus – et que nous partageons une vision de notre destination ultime.

Les débats ont été excellents et, bien que cela puisse paraître surprenant, il n'y a eu que peu de désaccords sur les thèmes clefs. Nous parlons de plus en plus d'une vision commune d'une société sûre et nous sommes d'accord sur les moyens de l'atteindre.

A cet égard, les débats soulevés par la conférence ne sont plus définis par une perspective quelconque, que ce soit orientale ou occidentale, nord ou sud. Cela a d'importants retentissements

Les actions sont porteuses d'espoir – et la meilleure façon d'apprendre est de passer aux actes

en Afrique du Sud pour les débats qui s'amorcent sur l'engagement des collectivités locales dans la prévention du crime.

Quand nous parlons du crime et de la prévention du crime, il existe toujours des inégalités, même dans les pays développés. La problématique du manque de ressources, du besoin de faire face aux raisons profondes du crime, de l'incidence de la pauvreté sur le crime, de l'appréhension du besoin de partenariats inclusifs – tout ceci nous dirige de l'isolement à l'intégration

A Vancouver, nos inquiétudes s'articulaient autour de:

- la mise au point des moyens de la prévention du crime;
- l'accroissement du soutien national pour la mise en œuvre d'initiatives de prévention du crime; et
- l'extension des débats pour aborder la problématique spécifique des pays en voie de développement.

Nous avons fait preuve d'une bonne compréhension des thèmes communs et notre engagement actuel doit être de poursuivre avec rigueur le défi de la mise en œuvre, tout en tenant compte individuellement et de manière critique de nos environnements différents, des réalités issues de nos propres infrastructures et des différents besoins dont font preuve les diverses communautés. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrions ajouter cet élément essentiel, qui est l'espoir, à notre vision commune.

Nous avons assisté au début d'un partage de projets. La valeur de ce partage est inextricablement liée à la responsabilisation dont l'objectif est de rendre réalisable les politiques, basé sur une vue issue de la compréhension des problèmes locaux.

Cet accord général autour de thèmes communs a été la toile de fond de la conférence, mais sa texture et sa valeur sont le résultat de débats plus approfondis. La prévention du crime et le rétablissement de la sécurité sont d'intérêt général. Cette conférence a porté la question de la prévention du crime à l'ordre du jour des administrations locales en Afrique du Sud et, dans une certaine mesure, le processus d'innovation commence ici. Un certain nombre d'autres points doivent être pris en compte:

- Bien que cette conférence se soit surtout portée sur l'habitat urbain, il existe un lien inextricable entre la qualité de la vie des habitants ruraux et celle des habitants des villes.
- La pauvreté a une incidence profonde et globale sur les droits de l'homme, sur l'égalité et l'accès à la justice pour tous - et menace le concept même de la démocratie.
- Le fonctionnement efficace des services essentiels des collectivités locales est décisif en tant que tremplin du développement et clef de la prévention du crime.
- Si nous voulons parvenir à long terme à la sécurité,

nous devons encourager la conception d'un cadre de vie convenable où les questions fondamentales de sécurité sont prises en compte – et cela comprend, une fois de plus, le besoin de s'attaquer aux inégalités et à la pauvreté.

- Le développement et le renforcement de la démocratie, surtout au niveau local, passe par une société où les gens vivent en toute sécurité.

La clef de la conférence est l'évolution des principes à la pratique. Les actions apportent l'espoir – et la meilleure façon d'apprendre est de passer aux actes. Cela veut dire que:

- Nous devons favoriser le développement d'une culture basée sur l'innovation et l'expérimentation afin de mettre à l'essai les «démarches prometteuses» dans le cadre des pays en voie de développement.
- Ces démarches doivent être viables à long terme. A cet égard il est essentiel de transformer de petits projets en de grands en investissant et de cette manière propager une culture inclusive de la prévention du crime.
- Nous devons saisir les solutions simples. Nous devons aller dans la bonne direction, mais par petits pas, pour procéder dans les limites de nos capacités. Les problèmes aussi bien que les solutions sont souvent universels et doivent être assortis d'une vision globale qui nous conduira vers des sociétés plus sûres.
- Sous ce rapport, la conférence nous a rapprochés de façon fondamentale sur ce qui est possible et sur l'accès à l'information. L'intérêt que la conférence a marqué pour le rassemblement et la propagation d'informations doit nous rappeler d'être toujours à l'écoute de ceux qui sont les plus touchés par le crime – et en ce faisant, de faire résonner les voix de ceux qui ne sont pas souvent entendus.

Le besoin d'une approche de partenariats collaboratifs est étayé par un certain nombre de principes. La prévention du crime doit être axée au niveau local et doit être basée sur une bonne compréhension des problèmes dans leur ensemble et de la manière de leur faire face. Néanmoins, il en résulte nullement une abdication des rôles de l'administration nationale ou provinciale.

L'État à ces niveaux doit fournir:

- des directives pour la prévention du crime;
- un espace d'innovation;
- des systèmes d'évaluation pertinents;
- l'accès aux démarches prometteuses et
- l'aide à la mise en œuvre.

Ce nouveau contrat sécurité est une responsabilité partagée entre tous les niveaux de l'État et de la société civile. A cette fin, les partenariats de prévention du crime réussis seront tributaires d'un dialogue avec les communautés locales sur l'approche à suivre et préconisent une vraie action au niveau local. C'est uniquement dans ce cadre que les possibilités de mettre en œuvre une politique pourront être assorties aussi bien aux objectifs de développement qu'aux capacités.

Le manque de ressources fait ressortir la nécessité d'une approche collaborative. La conférence a souligné l'intérêt de mettre en commun les compétences professionnelles et celles de la communauté. D'autres avantages de cette approche sont une plus grande responsabilisation ainsi que la transparence, deux facteurs qui pourront freiner la corruption.

Au cœur des débats à la conférence a été la nécessité de rompre le cycle du crime et de la violence, le sentiment d'insécurité jouant un rôle aussi important que le crime lui-même. Il ne faut pas tomber prisonnier de ses perceptions, mais plutôt faire face à la réalité de l'incidence qu'ont les niveaux élevés de la criminalité et de la violence dans nos villes, notamment sur leurs victimes.

L'habilitation des victimes a constitué un des thèmes directeurs de cette conférence, non seulement dans le contexte de renforcer les droits de l'homme, mais également en tant que contribution à la prévention du crime. Il est évident que cela revient moins cher de fournir des services efficaces aux victimes que de laisser le cycle se perpétuer pour en arriver à une nouvelle persécution - ou même au point où la victime tombe elle-même dans la délinquance.